



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/12
19 mai 2022



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-dixième réunion
Montréal, 20-23 juin 2022
Point 8(b) de l'ordre du jour provisoire¹

RETARDS DANS LA SOUMISSION DES TRANCHES

Introduction

1. Conformément à la décision 47/50(d),² le Secrétariat a préparé le présent document. Il contient une description des mesures prises pour donner suite aux décisions sur les retards dans la soumission des tranches, adoptées à la 88^e réunion ; et une analyse de chacune des tranches qui devait être proposée mais qui n'a pas été soumise à la 90^e réunion ainsi que des tranches qui ont été proposées mais retirées par la suite durant le processus d'examen des projets. Il fournit aussi un aperçu des raisons des retards et de l'incidence sur la conformité des pays à leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal et de la recommandation du Secrétariat.

I. Suite donnée aux décisions prises sur les retards dans la soumission des tranches à la 88^e réunion

2. À la 88^e réunion, sur les 41 pays qui devaient présenter des demandes de financement de tranches, 21³ ne l'ont pas fait dans les délais prescrits, soit un taux de non-soumission de 51 pour cent. Le Comité exécutif a ensuite demandé au Secrétariat d'envoyer des lettres aux gouvernements concernés au sujet des décisions prises sur les retards dans la soumission des tranches, contenues à l'Annexe IX du rapport de la 88^e réunion (décision 88/33(b)).

3. Conformément à la décision 88/33(b), le Secrétariat a envoyé des lettres aux gouvernements de 24 pays visés à l'article 5 afin de les inciter à soumettre la prochaine tranche de leurs plans de gestion

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/1

² Le Comité exécutif a décidé d'inclure à l'ordre du jour des prochaines réunions une rubrique distincte portant sur les retards dans la proposition des tranches annuelles et le décaissement des fonds pour les tranches et les obligations.

³ Excluant trois pays (Mexique, Mozambique et République bolivarienne du Venezuela) dont les demandes ont été soumises à la 88^e réunion et retirées par la suite.

de l'élimination des HCFC (PGEH). En conséquence, les gouvernements des pays ci-après ont présenté à la 90^e réunion des demandes pour les tranches respectives de leurs PGEH : Argentine,⁴ Bangladesh,⁵ Costa Rica,⁶ Côte d'Ivoire,⁷ Grenade,⁸ Guinée équatoriale,⁹ Iran (République islamique d'),¹⁰ Mexique,¹¹ Mozambique,¹² et Venezuela (République bolivarienne du).

4. Par contre, les gouvernements des pays ci-après n'ont pas soumis de demandes pour leurs tranches : Afrique du Sud, Algérie, Barbade, Burundi, Congo, Dominique, Guyana, Haïti, Jordanie, Mali, Saint-Kitts-et-Nevis, Soudan du Sud, Suriname et Thaïlande.

II. Analyse des tranches non soumises à la 90^e réunion

5. Vingt-sept activités associées à des tranches de PGEH pour 20 pays, dont ceux du paragraphe 4, d'une valeur totale de 6 106 138 \$US (coûts d'appui d'agence inclus), qui devaient être soumises à la 90^e réunion, n'ont pas été présentées, tel qu'indiqué à l'Annexe I au présent document¹³.

6. Par ailleurs, la deuxième tranche de la Phase II du PGEH de la République bolivarienne du Venezuela, d'une valeur de 615 250 \$US (incluant les coûts de soutien d'agence), a été soumise à la 90^e réunion, mais la demande a été retirée par la suite par l'agence d'exécution responsable durant le processus d'examen des projets. Cette tranche est également incluse à l'Annexe I au présent document.

III. Raisons des retards et incidence sur la conformité

7. Les raisons des retards dans la soumission des tranches de PGEH incluent : des contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 (16) ; des décisions et/ou approbations gouvernementales, et/ou des modifications au sein de l'Unité nationale de l'ozone, et/ou des changements structurels (10) ; un rapport de vérification manquant (8) ; un décaissement inférieur au seuil de 20 pour cent des fonds approuvés pour la tranche précédente (7) ; des difficultés internes ou externes (5) ; des fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvée (4) ; la présentation des rapports périodique et financier (3) ; la situation politique ou des problèmes de sécurité (3) ; l'agence principale n'était pas prête pour la présentation (2) ; et des retards d'entreprise (1). Plusieurs raisons peuvent s'appliquer au retard de chaque soumission.

8. Tel qu'indiqué par les agences d'exécution concernées, les retards dans la soumission des tranches attendues auraient une incidence nulle sur la conformité des pays à leurs obligations au titre du Protocole de Montréal. Toutes les tranches en retard seront vraisemblablement soumises à la 91^e réunion, sauf celles de l'Algérie, de la Dominique et de Haïti qui pourraient être soumises à la 92^e réunion.

IV. Recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies (BSCI)

9. À la 88^e réunion, dans le contexte de l'audit du Fonds multilatéral par le BSCI, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat du Fonds, au trésorier et aux agences bilatérales et d'exécution d'achever la mise

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/18

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/20

⁶ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/24

⁷ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/25

⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/27

⁹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/26

¹⁰ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/28

¹¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/32

¹² UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/33

¹³ À titre de comparaison, lors de la 88^e réunion, 28 tranches qui devaient être soumises pour 21 pays n'avaient pas été présentées.

en œuvre de la recommandation formulée par le BSCI et d'intégrer les informations appropriées dans les documents de réunion pertinents (décision 88/1(d)).

10. Conformément à la décision et en réponse à la recommandation sur la nécessité d'une analyse plus efficace des causes profondes des retards dans la mise en œuvre des projets et de mesures correctives pour régler les problèmes systémiques, les agences d'exécution, conjointement avec le Secrétariat, ont identifié des problèmes opérationnels et systémiques comme causes profondes des raisons récurrentes aux retards de mise en œuvre des projets. Le Secrétariat a pris des mesures immédiates en demandant aux agences d'exécution de fournir, lors de la communication des informations relatives aux retards de soumission des tranches pour la 90^e réunion et les suivantes, des informations détaillées sur les causes sous-jacentes aux retards et les mesures spécifiques prises avec des calendriers pertinents pour corriger les retards. Les agences d'exécution ont indiqué avoir établi des systèmes robustes de suivi en interne et d'assistance pour garantir une surveillance étroite de la mise en œuvre des projets afin de minimiser le nombre de projets en retard et avoir également adopté des mesures pour empêcher que de tels retards se reproduisent.

V. Recommandation

11. Le Comité exécutif pourrait envisager :

- (a) de prendre note :
 - (i) du rapport sur les retards dans la soumission des tranches, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/12 ;
 - (ii) des informations sur les retards dans la soumission des tranches dans le cadre des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), transmises par le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale ;
 - (iii) que 17 activités (13 pays sur 33) sur les 44 associées à des tranches de PGEH attendues à la 90^e réunion, ont été présentées dans les délais prescrits ;
 - (iv) que les agences d'exécution ont indiqué que la soumission tardive des tranches de PGEH qui devaient être proposées à la première réunion de 2022 aurait une incidence nulle sur la conformité au Protocole de Montréal et que rien n'indiquait que les pays concernés ne respectaient pas les mesures de contrôle du Protocole de Montréal ; et
- (b) de demander au Secrétariat d'envoyer des lettres aux gouvernements concernés au sujet des décisions prises sur les retards dans la présentation des tranches, contenues à l'Annexe I au présent rapport.

Annexe I

TRANCHES NON SOUMISES À LA 90^E RÉUNION

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Albanie (Phase II)	PNUE	2022	44 635	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvée	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19, et du taux de décaissement global pour la première tranche (2020) de la phase II du PGEH qui était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent ; et inciter le gouvernement de l'Albanie à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2022) de la phase II puisse être soumise à la 91 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
	ONUDI	2022	88 563	Seuil de décaissement de 20 pour cent/difficultés internes ou externes	
Algérie (Phase I)	ONUDI	2014 et 2017	197 898	Décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO/rapport de vérification manquant/retards d'entreprise	Prendre note que la vérification obligatoire des cibles de consommation des HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement de l'Algérie à collaborer avec l'ONUDI pour finaliser la vérification afin que les troisième (2014) et quatrième (2017) tranches de la phase I du PGEH puissent être soumises à la 92 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2014 et des suivantes.
Barbade (Phase I)	PNUE	2020	31 640	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/rapport de vérification manquant/décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que la vérification obligatoire des cibles de consommation des HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement de la Barbade à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification afin que la quatrième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Burundi (Phase I)	PNUE	2020	37 516	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/rapport de vérification manquant/décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que la vérification obligatoire des cibles de consommation des HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement du Burundi à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification afin que la quatrième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Congo (Phase I)	PNUE	2020	39 550	Soumission des rapports périodique et financier/difficultés internes ou externes	Prendre note des retards causés par l'absence des rapports périodique et financier, et inciter le gouvernement du Congo à collaborer avec le PNUE pour remettre les rapports périodique et financier exigés afin que la cinquième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
					soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Dominique (Phase I)	PNUE	2020	18 588	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO/soumission des rapports périodique et financier/seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note des retards causés par l'absence des rapports périodique et financier et du taux de décaissement global de la deuxième tranche (2019) du PGEH qui était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent ; et inciter le gouvernement de la Dominique à remettre les rapports périodique et financier exigés et à collaborer avec le PNUE afin que la troisième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 92 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
Guyana (Phase II)	PNUD	2021	133 750	L'agence principale n'était pas prête pour la présentation	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que la vérification obligatoire des cibles de consommation des HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement du Guyana à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification et avec le PNUD et le PNUE afin que la troisième tranche (2021) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2021 et des suivantes.
	PNUE	2021	51 415	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/rapport de vérification manquant/décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO	
Haïti (Phase I)	PNUE	2018 et 2020	127 556	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/rapport de vérification manquant/décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO/difficultés internes ou externes	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que la vérification obligatoire des cibles de consommation des HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement de Haïti à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification afin que les troisième (2018) et quatrième (2020) tranches de la phase I du PGEH puissent être soumises à la 92 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2018 et des suivantes.
Jordanie (Phase II)	Banque mondiale	2021	572 157	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que le taux de décaissement global de la deuxième tranche (2018) du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent ; et inciter le gouvernement de la Jordanie à collaborer avec l'ONUDI et la Banque mondiale afin que la troisième tranche (2021) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2021, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
	ONUDI	2021	71 085	L'agence principale n'était pas prête pour la présentation	
Mali (Phase I)	PNUD	2020	30 100	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/difficultés internes ou	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que la vérification obligatoire des cibles de

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
				externes/situation politique ou problèmes de sécurité	consommation des HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement du Mali à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification et avec le PNUD et le PNUE afin que la cinquième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
	PNUE	2020	31 640	Décisions/approbatons gouvernementales/modifications au sein de l'UNO/rapport de vérification manquant/difficultés internes ou externes	
Monténégro (Phase II)	ONUDI	2022	294 250	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 ; et inciter le gouvernement du Monténégro à collaborer avec l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2022) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion.
Saint-Kitts-et-Nevis (Phase I)	PNUE	2020	19 097	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/rapport de vérification manquant/fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvée/soumission des rapports périodique et financier/décisions/approbatons gouvernementales/modifications au sein de l'UNO	Prendre note des retards causés par l'absence des rapports périodique et financier et que la vérification obligatoire des cibles de consommation des HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis à remettre les rapports périodique et financier exigés et à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification afin que la troisième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Serbie (Phase II)	PNUE	2022	24 860	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvée	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et du taux de décaissement global pour la première tranche (2020) de la phase II du PGEH qui était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent ; et inciter le gouvernement de la Serbie à collaborer avec le PNUE et l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2022) de la phase II puisse être soumise à la 91 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
	ONUDI	2022	101 860	Seuil de décaissement de 20 pour cent	
Afrique du Sud (Phase I)	ONUDI	2018	191 273	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/décisions/approbatons gouvernementales/modifications au sein de l'UNO	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et des modifications au sein de l'UNO ; et inciter le gouvernement de l'Afrique du Sud à collaborer avec l'ONUDI afin que la cinquième tranche (2018) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2018.
Soudan du Sud (Phase I)	PNUD	2018 et 2020	98 100	Situation politique ou problèmes de sécurité	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et du retard dû à l'instabilité politique ; et inciter le gouvernement du Soudan du Sud à collaborer avec le PNUD et le PNUE afin que la deuxième (2018) et la troisième (2020) tranches de la phase I puissent être soumises à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action
	PNUE	2018 et 2020	113 000	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/situation politique ou problèmes de sécurité	

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
					révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2018 et des suivantes.
Suriname (Phase I)	PNUE	2020	15 255	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/rapport de vérification manquant	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que la vérification obligatoire des cibles de la consommation des HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement du Suriname à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification et avec le PNUE et l'ONUDI afin que la quatrième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
	ONUDI	2020	9 810	Décisions/approbatons du gouvernement/modifications au sein de l'UNO	
République arabe syrienne (Phase I)	PNUE	2022	467 548	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/fonds suffisants provenant de la tranche précédente approuvée	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 ; et inciter le gouvernement de la République arabe syrienne à collaborer avec le PNUE afin que la deuxième tranche (2022) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 91 ^e réunion.
Thaïlande (Phase II)	Banque mondiale	2020	2 264 689	Seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note que le taux de décaissement global de la première tranche (2018) de la phase II du PGEH était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent ; et inciter le gouvernement de la Thaïlande à collaborer avec la Banque mondiale afin que la deuxième tranche (2020) de la phase II puisse être soumise à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020 et des suivantes, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
Turquie (Phase I)	ONUDI	2022	919 558	Seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note du taux de décaissement global pour la quatrième tranche (2019) de la phase I du PGEH qui était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent ; et inciter le gouvernement de la Turquie à collaborer avec l'ONUDI afin que la cinquième tranche (2022) de la phase I puisse être soumise à la 91 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
Turkménistan (Phase II)	ONUDI	2022	110 745	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et du taux de décaissement global pour la première tranche (2020) de la phase II du PGEH qui était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent ; et inciter le gouvernement du Turkménistan à collaborer avec l'ONUDI afin que la deuxième tranche (2022) de la phase II puisse être soumise à la 91 ^e réunion, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Venezuela (République bolivarienne du) (Phase II)	ONUDI	2019	615 250	Délai supplémentaire nécessaire pour traiter les problèmes identifiés pendant le processus d'examen du projet	Prendre note que la deuxième tranche (2019) de la Phase II du PGEH soumise à la 90 ^e réunion a été retirée car un délai supplémentaire serait nécessaire pour traiter les problèmes identifiés pendant l'examen de la proposition ; et inciter le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela à collaborer avec l'ONUDI afin de soumettre à nouveau la deuxième tranche (2019) à la 91 ^e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2019 et des suivantes.
Total			6 721 388		